

## *Espaces privés*

Vendredi 28 janvier de 14h à 17h30  
Salle 1 – Centre Panthéon  
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**Conférence organisée par le Comité de rédaction des  
*Archives de politique criminelle*, l'Université Paris 1  
Panthéon Sorbonne (IRJS) et le GIP IERDJ**

## PROGRAMME

### **14h-14h15 : Introduction**

Christine Lazerges, professeure émérite de droit à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, directrice de la publication des *Archives de politique criminelle* et Valérie Sagant, directrice de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (GIP IERD)

#### **I. Repenser les espaces privés**

**14h15-14h30 : Mathieu Soula**, professeur d'Histoire du droit à l'Université Paris Nanterre « *L'essor de l'État intrusif : l'accélération de la transmutation du privé en public depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle* »

**14h30-14h45 : Emmanuel Dreyer**, professeur de droit à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne « *Existe-t-il une conception pénale de la vie privée* »

**14h45-15h : Christina Koumpli**, docteure en droit public de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne « *L'émergence d'un espace privé immatériel et ses oxymores* »

#### ***15h15-15h45 : Discussion et pause***

#### **II. Surveiller les espaces privés**

**15h45-16h : Jean-Marie Delarue**, Conseiller d'État honoraire, ancien Président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), « *Renseignement et sphère privée* »

**16h15-16h30 : Patrick Henriot**, Magistrat honoraire et **Karine Parrot**, professeure de droit à l'Université de Cergy-Pontoise « *Un espace-temps sécuritaire : l'assignation à résidence à durée illimitée* »

**16h30-16h45 : Lucie Bony**, Géographe, chargée de recherche au CNRS et **Franck Ovillon**, docteur en géographie de l'Université Lyon 2 « *L'espace privé à l'épreuve de l'exécution des peines. Une perspective géographique articulant milieux fermé et ouvert* »

**16h45-17h : Ariane Amado**, docteure en droit pénal de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, « *L'espace privé et la prévention des risques en prison* »

#### ***17h-17h30 : Discussion et clôture de la journée***

### ARGUMENTAIRE

En 2010, les *Archives de politique criminelle* (APC) avaient consacré leur numéro 32 à l'espace public sous l'angle de la prévention et de la répression. Le phénomène social mis en avant sans contestation possible était celui de la pénalisation de l'espace public ; onze ans plus tard des mouvements de politique criminelle *a priori* contradictoires sont mis en lumière dans ce numéro 43 des APC concernant non pas la sphère publique mais la sphère privée. Intrusions multiples et protection accrue se heurtent, rendant infiniment difficile de définir la sphère privée ou plus précisément les espaces privés, d'en délimiter les frontières tant elles sont devenues poreuses et de saisir les mouvements de fond qui traversent les espaces privés.

***Inscriptions à l'adresse : archpolcrim@gmail.com***

***Le lien de connexion pour suivre la conférence à distance sera transmis au moment de l'inscription***